Insee Flash
Guadeloupe

Antilles-Guyane

N°63
Mai 2017

Emploi salarié marchand au troisième trimestre 2016

L'emploi recule aux Antilles-Guyane

Au troisième trimestre 2016, le secteur marchand perd des postes aux Antilles-Guyane. Le repli est plus fort en Guadeloupe qu'en Martinique et en Guyane.

Guy Mystille

Les principaux secteurs reculent en Guadeloupe

Au troisième trimestre 2016, l'emploi recule de 1,7 % en Guadeloupe (+ 0,2 % sur un an). Tous les secteurs sont concernés. Après avoir augmenté au deuxième trimestre, l'emploi dans la construction rechute de 3,6 % *(figure 2)*. Le repli de l'emploi dans l'industrie guadeloupéenne s'accentue *(figure 2)*. La fin des contrats de courte durée dans l'industrie agroalimentaire génère un recul ponctuel de 3,0 % *(figure 1)*. En glissement annuel, le nombre de postes du secteur industriel reste en augmentation de 1,3 %. Le repli de l'emploi est moins accentué dans le secteur tertiaire marchand (– 1,3 %). Au sein des services, l'hébergement et la restauration affichent la baisse la plus forte (– 4,2 %), du fait de l'intersaison touristique. Les activités scientifiques et techniques-Services administratifs et de soutien perdent des postes à hauteur de 3 %, tout comme le secteur du commerce, dans une moindre mesure (– 1,2 %) et du transport et l'entreposage (– 1 %). La baisse de l'ensemble est toutefois tempérée par la bonne tenue des autres activités de service (+ 1,4 %).

En Martinique, le tertiaire marchand minore la baisse

Au troisième trimestre 2016, l'emploi régresse de 0,6 % en Martinique. Après des signes de regain affichés depuis le second semestre 2015, l'emploi dans le secteur de la construction rechute de près de 3 % *(figure 3)*. L'industrie perd également des postes (– 1,4 %). Le troisième trimestre marque une transition entre deux périodes plus actives et plus porteuses en termes d'emplois. En glissement annuel, l'industrie martiniquaise maintient en effet ses postes *(figures 1 et 3)*. Le secteur tertiaire marchand reste plutôt stable sur un trimestre et augmente par rapport au troisième trimestre 2015 (1,8 %). Il ne recule que de 0,1 %, en dépit de chutes saisonnières de 1,1 % au sein du secteur du commerce, et de 1,8 % dans l'hébergement et la restauration. Étroitement lié à la sphère touristique, ce dernier évolue favorablement par rapport au troisième trimestre 2015 (+ 2,2 %). Le secteur tertiaire est équilibré par la bonne tenue des activités scientifiques et techniques-Services administratifs et de soutien (+ 2,6 %).

2 Un troisième trimestre en berne en Guadeloupe

Évolution de l'emploi salarié marchand en Guadeloupe
(Indice base 100 au deuxième trimestre 2009)

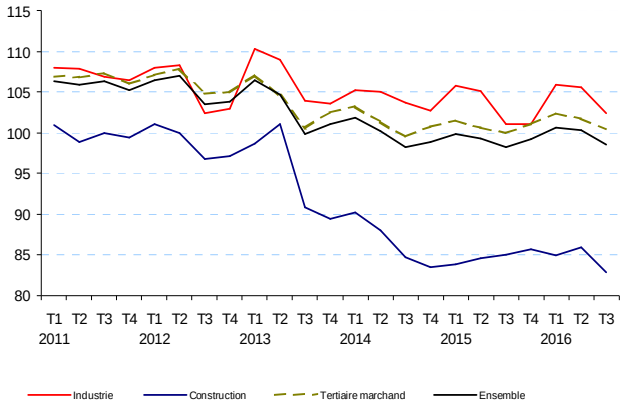

Champ : emploi marchand (cf méthodologie).
Source : Insee - Epure.

1 L'emploi salarié dans les DFA est en léger recul

Effectifs départementaux de l'emploi salarié au 30 septembre 2016 (en milliers)

	Industrie			Construction			Tertiaire marchand			TOTAL		
	effectifs	Evolution T3 2016 / T2 2016 (en %)	Evolution T3 2016 / T3 2015 (en %)	effectifs	Evolution T3 2016 / T2 2016 (en %)	Evolution T3 2016 / T3 2015 (en %)	effectifs	Evolution T3 2016 / T2 2016 (en %)	Evolution T3 2016 / T3 2015 (en %)	effectifs	Evolution T3 2016 / T2 2016 (en %)	Evolution T3 2016 / T3 2015 (en %)
GUADELOUPE	8,5	-3,0	1,3	6,5	-3,6	-2,7	47,1	-1,3	0,5	62,1	-1,7	0,2
MARTINIQUE	8,5	-1,4	0,2	6,0	-2,9	-1,8	49,9	-0,1	1,8	64,3	-0,6	1,2
GUYANE	4,4	0,5	3,7	3,5	1,1	-7,2	19,7	-0,5	0,9	27,7	-0,1	0,2
TOTAL	**21,4**	**-1,7**	**1,3**	**16,0**	**-2,4**	**-3,4**	**116,7**	**-0,6**	**1,1**	**154,1**	**-1,0**	**0,7**

Note : l'évolution annuelle rapporte les effectifs au 30 septembre 2015 aux effectifs au 30 septembre 2016, l'évolution trimestrielle rapporte les effectifs au 30 juin 2015 aux effectifs au 30 septembre 2016.
Source : Insee, Epure.

3 Le tertiaire marchand reste stable

Évolution de l'emploi salarié marchand en Martinique

(Indice base 100 au deuxième trimestre 2009)

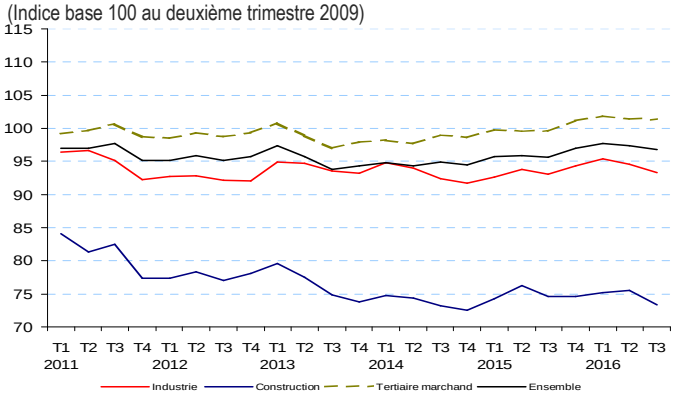

Champ : emploi marchand (c.f. méthodologie).
Source : Insee-Epure.

Hausse de l'emploi salarié dans l'industrie et la construction en Guyane

Seule la Guyane affiche une relative stabilité de l'emploi salarié marchand. Par rapport au troisième trimestre 2016, l'évolution est quasi nulle, et elle est positive par rapport au troisième trimestre 2015 *(figure 1)*. L'emploi dans le secteur de la construction est en hausse de 1,1 %. Il s'agit de la première augmentation trimestrielle depuis début 2014. L'emploi dans ce secteur reste largement en-dessous des niveaux observés en 2012 et 2013 *(figure 4)*. Malgré la reprise du 3e trimestre 2016, l'emploi dans la construction est en repli de 7,2 % en glissement annuel *(figure 1)*. Le secteur industriel est en hausse modeste de 0,5 %, mais de 3,7 % sur une année. L'emploi salarié marchand est tiré à la baisse par le repli du secteur tertiaire marchand (– 0,5 %), repli résultant lui-même d'une multiplication de pertes de postes au sein de ses sous-secteurs. Celui des autres activités de service recule ainsi de 3,8 %, celui du transport et de l'entreposage de 3,2 % et celui du commerce de 2,0 %. Le secteur tertiaire marchand est soutenu ce trimestre par l'augmentation des postes au sein des activités scientifiques et techniques-Services administratifs et de soutien (+ 3,0 %).

4 La construction repart, l'industrie progresse

Évolution de l'emploi salarié marchand en Guyane

(Indice base 100 au deuxième trimestre 2009)

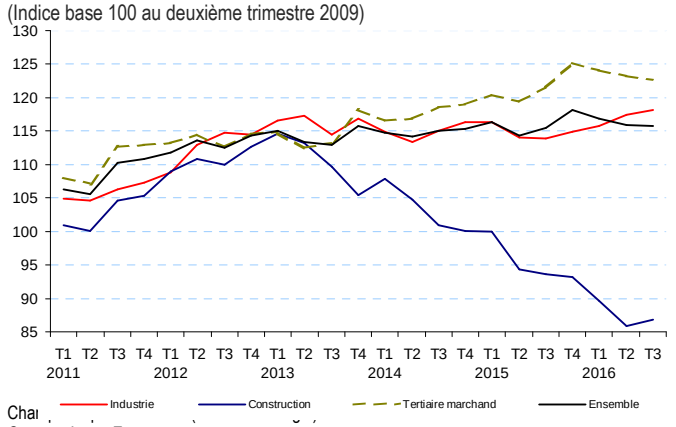

Cha
Source : Insee-Epure.

5 Un troisième trimestre peu bénéfique à l'emploi

Évolution trimestrielle de l'emploi salarié marchand par département

(Indice base 100 au deuxième trimestre 2009)

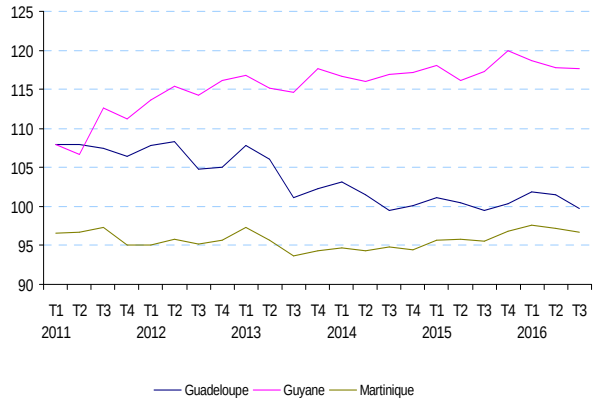

Champ : emploi marchand (c.f. méthodologie).
Source : Insee-Epure.

Mesurer les évolutions de l'emploi salarié marchand

Les emplois salariés font l'objet de déclarations sous forme de Bordereaux de Recouvrement des Cotisations (BRC). Ces Bordereaux sont adressés par les employeurs aux Unions de Recouvrement de Sécurité Sociale et des Allocations Familiales (Urssaf), puis transmis trimestriellement à l'Insee.

Ils concernent les salariés soumis au régime général de sécurité sociale, à l'exception :
- des apprentis dont les cotisations sont prises en charge par l'État ;
- des emplois domestiques ;
- des fonctionnaires de l'État.

Sur les données issues des BRC, une chaîne de traitement dite Epure (Extension du Projet Urssaf sur les Revenus et l'Emploi) est utilisée pour les départements français d'Amérique depuis 2006. Le champ est restreint aux activités les mieux représentées.

Sont exclus du champ Epure :
- les caisses de congés payés ;
- les établissements de vente à domicile ;
- les administrateurs d'immeubles à l'AFPA.

Finalement, le champ étudié « les établissements marchands de l'industrie, de la construction, du commerce et des services » représente 50 % des 300 000 emplois des DFA en fin septembre 2011 (hors emplois domestiques et personnel militaire dépendant du Ministère de la Défense).

Les données brutes ne sont pas désaisonnalisées. Les résultats sont ici présentés selon la nouvelle Nomenclature Agrégée (NA) 2008, regroupement de la nouvelle Nomenclature d'Activités Française (NAF) destiné à l'analyse économique.

Pour en savoir plus :

- Emploi salarié - résultats du troisième trimestre 2016, Informations Rapides n° 319, décembre 2016.

Insee Service territorial de Basse-Terre
Rue des Bougainvilliers
97102 Basse–Terre Cedex

Directeur de la publication :
Yves Calderini

Rédacteur en chef :
Sophie Céleste

Mise en page :
Blandine Grillot

ISSN : 2417-0798
© Insee 2017

Insee
Mesurer pour comprendre
Guadeloupe